



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/04/2009

D - 20090240

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 27 avril Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Chafika SAIOUD, Mme Sarah BROMBERG, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

Nettoyage des vitrages et des locaux de divers établissements municipaux. Signature des marchés. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin d'assurer l'entretien des vitrages et des locaux de divers établissements municipaux et dans le cadre du renouvellement des marchés en cours, la Direction des Achats et Marchés a lancé un appel d'offres ouvert, sur la base d'un dossier de consultation élaboré par les acheteurs suite au résultat d'une concertation avec les différents services concernés.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot 1 : entretien et nettoyage des vitrages et/ou locaux de divers établissements municipaux société THOMER	
pour un montant minimum annuel	80 000 € HT
pour un montant maximum annuel :	240 000 € HT
La dépense pour 2008 s'est élevée à la somme de	127 247 € T.T.C.

Lot 2 : entretien et nettoyage des vitrages et locaux du CAPC et du CNR société ULTRA PROP SERVICES	
pour un montant minimum annuel :	100 000 € HT
pour un montant maximum annuel	300 000 € HT
La dépense pour 2008 s'est élevée à la somme de	160 345 € T.T.C.

Lot 3 : entretien et nettoyage des vitrages et/ou locaux de bâtiments administratifs société GIMN'S	
pour un montant minimum annuel	150 000 € HT
pour un montant maximum annuel	450 000 € HT
La dépense pour 2008 s'est élevée à la somme de	264 714 € T.T.C.

Lot 4 : entretien et nettoyage des vitrages et/ou locaux d'un établissement municipal – marché réservé à un centre d'aide par le travail conformément à l'article 15 du Code des Marchés Publics.	
pour un montant minimum annuel	3 000 € HT
pour un montant maximum annuel	8 000 € HT

Faute de réponse et compte tenu du faible montant, cette prestation sera assurée directement par un CAT après analyse de trois devis comparatifs.

Les marchés à bons de commande seront conclus pour un an reconductible 3 fois selon les dispositions de l'article 77-1 du Code des Marchés Publics.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées, conformément aux articles 33-40-57 à 59 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubriques 311 – 321 – 64 – 020 – 322 – 412 - article 6283.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 avril 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

